

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Société, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Ouverte en 1994, la licence *Géographie et aménagement (GA)* de l'Université de La Rochelle (ULR) est une formation généraliste qui vise à transmettre aux étudiants un ensemble de connaissances et de compétences de base dans le domaine des processus physiques et sociétaux qui contrôlent le fonctionnement des milieux et des territoires. Elle appartient au champ *Société, entreprises et territoires*.

La formation partage le 1^{er} semestre (S1) avec la licence *Histoire* de l'ULR. Ce tronc commun a pour but de faciliter une réorientation au cours de la 1^{ère} année de licence (L1). S'il n'existe pas de parcours spécifiques, les enseignements se spécialisent progressivement, par le jeu des unités d'enseignement (UE) optionnelles, autour de la problématique de la géographie des littoraux, témoignant de l'ancrage régional de la formation. Trois thématiques dominent les enseignements : l'environnement, l'aménagement et les outils de la géographie, spécialement la géomatique.

Les enseignements, dispensés en formation initiale classique à la Faculté des lettres, langues, arts et sciences humaines (FLASH), permettent aux étudiants de se spécialiser en cohérence avec les compétences visées et les objectifs professionnels et de poursuite d'études de la formation. Les principaux débouchés professionnels sont centrés sur l'aménagement et le développement durable des territoires littoraux, la géomatique ainsi que l'enseignement. A ce niveau d'études, c'est surtout la poursuite d'études qui est privilégiée pour les étudiants diplômés de la mention. Les possibilités de poursuite d'études s'orientent principalement vers les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* ou spécialisés en environnement, géomatique ou aménagement du territoire.

Analyse

Objectifs

La licence *GA* est une formation générale classique ayant pour objectif d'amener les étudiants à se spécialiser sur les thématiques de l'environnement et de l'aménagement du territoire autour des dynamiques littorales. Elle mobilise les outils et méthodes de la géomatique, essentiels au géographe. Les connaissances et compétences ainsi que les débouchés ne sont pas listés avec suffisamment de précision dans ce champ. On les retrouve néanmoins de manière plus détaillée dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme. Les principaux débouchés professionnels sont centrés sur l'aménagement et le développement durable des territoires littoraux, la géomatique ainsi que l'enseignement. Ils sont cohérents avec le contenu de la formation et correspondent aux attentes d'une formation de ce niveau.

Les possibilités de poursuite d'études au sein de l'université s'articulent autour de : 1) deux licences professionnelles, *Systèmes d'information géographique* et *Patrimoines, langues et tourisme* 2) deux masters, *MEEF* et *Sciences pour l'environnement*. On regrettera l'absence de continuité au niveau master en géographie humaine et/ou aménagement même s'il est entendu que l'ULR est une université de proximité qui ne peut proposer un éventail exhaustif de formations. Cette rupture explique sans doute la faible proportion des étudiants diplômés poursuivant en master à l'ULR.

Organisation
<p>Après un 1^{er} semestre commun avec la licence mention <i>Histoire</i> qui facilite les éventuelles réorientations, la formation se construit, dès la 2^{ème} année de licence (L2), sur une base classique d'enseignements disciplinaires, méthodologiques et transversaux. La logique de spécialisation progressive mise en avant ne repose pas sur des parcours - ce qui peut se comprendre étant donné les effectifs - mais sur des UE optionnelles organisées de manière cohérente au cours des semestres. La part de ces options va croissante au cours du cursus pour représenter environ un tiers des enseignements en 3^{ème} année de licence (L3). Ces enseignements permettent aux étudiants de se spécialiser progressivement en cohérence avec les compétences visées et les objectifs professionnels de la formation (histoire, aménagement et environnement). Cette spécialisation s'établit autour de la problématique de la géographie des littoraux, témoignant de l'ancrage régional de la formation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Les problématiques littorales et environnementales régionales traitées par les outils de la géomatique confèrent à la formation un positionnement original par rapport aux formations des universités de Bordeaux et de Poitiers. En revanche, les licences en géographie des Universités de Nantes, Angers, Tours ou Limoges ne sont pas mentionnées. Dans un environnement universitaire aussi dense, on attendait davantage de précisions, d'autant plus que le bassin de recrutement des étudiants est régional, voire local (plus de 60 % des effectifs viennent de Charente-Maritime). La formation bénéficie du soutien du laboratoire LIENSs (Littoral, environnement, sociétés - unité mixte de recherche - UMR 7266 du Centre national de la recherche scientifique, CNRS) dont les thématiques de recherche sur les questions littorales sont bien articulées avec les enseignements. On regrettera l'absence d'éléments sur l'environnement économique et institutionnel de la formation ; ce qui est d'autant plus incompréhensible que cela peut constituer un atout pour les universités de proximité à effectifs modestes.</p>
Equipe pédagogique
<p>Le tableau récapitulatif, présenté de façon claire, montre que l'équipe pédagogique est en cohérence avec les enseignements proposés. L'équipe de géographie est composée de trois professeurs, six maître de conférences, deux professeurs agrégés et un attaché temporaire d'enseignement et de recherche ; elle est complétée par des enseignants du département d'histoire, des chercheurs de l'UMR LIENSs (chargés de recherche et ingénieurs de recherche) ainsi que des intervenants professionnels extérieurs dont le niveau de compétences est bien adapté aux enseignements spécifiques qu'ils prennent en charge (enseignants du secondaire, urbanistes, maire d'une commune, responsables systèmes d'information géographiques). D'autres extérieurs interviennent dans le cadre des enseignements transversaux (langue, informatique, projet et insertion professionnelle). Au total, les extérieurs assurent environ 430 heures de cours, ce qui est conséquent, mais les interventions de professionnels pourraient être renforcées notamment sur le thème de l'environnement. Dans le même ordre d'idée, il est dommage qu'il n'y ait qu'une ouverture disciplinaire vers l'histoire (la sociologie pour l'aménagement, par exemple, enrichirait utilement la formation). La coordination de la formation est assurée par un directeur des études multitâches : accueil, information, suivi des étudiants, organisation des jurys, animation de l'équipe pédagogique. Il n'est pas secondé par des responsables d'années, ce qui pourrait alléger le travail du directeur et faciliter la concertation pédagogique, même dans un contexte d'effectifs réduits. La fréquence des réunions pédagogiques auxquelles participent enseignants et personnels de scolarité n'est pas précisée. On peut regretter que les étudiants ne participent pas à ces réunions.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs se maintiennent à un niveau tout à fait acceptable mais avec de fortes variations (40 étudiants à la rentrée 2014, 66 en 2015). Les taux de réussite en L1 (45 à 60 %) sont assez faibles mais malheureusement classiques à ce niveau d'étude. Dans le dossier, le lien est fait entre l'augmentation sensible des abandons en L1 et la disparition du dispositif de remédiation « Enseignants-référents » pour des raisons budgétaires. Les résultats en L2 sont plus problématiques et questionnent les modalités d'évaluation : le passage au contrôle continu intégral, déjà effectif pour les enseignements de découverte, d'outils et transversaux, devrait être envisagé pour les enseignements fondamentaux. Le suivi des diplômés est perfectible. Il est difficile de s'appuyer sur l'enquête menée par l'observatoire des formations de l'insertion professionnelle de la vie étudiante (OFIVE) car celle-ci ne repose pas sur une base statistiquement significative. Les métiers occupés par les diplômés (dont le taux d'insertion est faible), les masters suivis en dehors de l'ULR ne sont pas connus. Il y a clairement un manque de visibilité du devenir des étudiants diplômés. On sait simplement que le master <i>Sciences pour l'environnement</i>, censé drainer une partie des étudiants de la licence, n'attire qu'un à cinq étudiants par an ! En règle générale, peu d'étudiants licenciés poursuivent leurs études en master à l'ULR. Cela pose, avec d'autant plus d'acuité, la question de l'absence de continuité au niveau Master en géographie humaine et/ou aménagement.</p>
Place de la recherche
<p>La licence GA consacre une place notable à l'initiation à la recherche. La formation est adossée au laboratoire LIENSs dont les principaux axes de recherches sur les espaces littoraux sont repris dans les enseignements de la licence.</p>

<p>Les différentes initiatives pour familiariser les étudiants à la recherche sont intéressantes. Les sorties de terrain apprennent aux étudiants à mobiliser les connaissances théoriques acquises en cours dans un contexte de recherche de terrain. Dans cette optique, l'enseignement constitutif (EC) d'une UE « Méthodologie de terrain en géographie » initie les étudiants à la construction d'un protocole de recherche. Malheureusement, on ne connaît ni le nombre, ni la durée des sorties de terrain qui sont, semble-t-il, limitées du fait de difficultés de financement. Le stage obligatoire au 2^{ème} semestre de la L3 peut être réalisé au sein de l'UMR pour les étudiants intéressés par la recherche. La participation des étudiants en L3 au Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges ainsi qu'à la Conférence scientifique inaugurale de l'année universitaire, ouverte à tous les étudiants de licence <i>Sciences humaines et sociales</i>, complète le tableau.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Une démarche réflexive sur les emplois visés a été menée, comme le reflète la qualité de la fiche RNCP. S'il n'y a pas à proprement parler de démarche de professionnalisation, la préprofessionnalisation des étudiants est bien adaptée aux exigences d'une licence générale. Un EC « Méthodologie d'insertion professionnelle » (connaissance de l'entreprise, techniques de recherche d'emploi, simulations d'entretien en présence d'anciens chefs d'entreprise) est proposé en option au semestre 3, un EC obligatoire « Orientation professionnelle » figure au semestre 4 pour permettre aux étudiants d'affiner leur projet professionnel ou de poursuite d'études en géographie. Au semestre 6, on trouve également une UE « Statistiques et pratiques professionnelles ». Parallèlement, les étudiants ont aussi accès au bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université qui propose de nombreux services : permanences pour l'aide à la rédaction de <i>curriculum vitae</i> et de lettre de motivation, préparation à l'entretien, rencontres avec des professionnels.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Un stage professionnel obligatoire en L3 au semestre 6 (deux crédits ECTS - european credits transfer system) constitue l'aboutissement des efforts faits par la formation en matière de préprofessionnalisation. D'une durée d'une (ce qui semble très court) à quatre semaines, il est encadré par un enseignant tuteur et donne lieu à la restitution d'un rapport et à une soutenance qui sont évalués. Le BAIP et la maison de la réussite et de l'insertion professionnelle (MRIP) accompagnent ce dispositif : ils communiquent aux étudiants les offres de stages et d'emplois. En association avec le Conseil départemental, le BAIP organise chaque année un forum stages-emplois qui met en relation entreprises et étudiants. S'il faut saluer l'existence de ce stage pour lequel quatre semaines de cours sont banalisées dans l'emploi du temps, sa mise en œuvre concrète est peu renseignée dans le dossier. On aurait aimé disposer d'informations au sujet de la durée effective des stages, des structures d'accueil, du ressenti des étudiants par rapport à ce dispositif.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Dans le cadre d'Erasmus+, trois accords ont été signés avec des universités espagnoles et un avec une université portugaise. Des partenariats existent également avec des universités canadiennes. La maquette comporte un EC obligatoire de langue (18 heures de travaux dirigés (TD) en anglais ou espagnol) dans chaque semestre. Un enseignant-chercheur est en charge des relations internationales. Il accompagne les étudiants dans le cadre de leur mobilité sortante. Depuis 2011, 15 mobilités sortantes ont été enregistrées (en L2 et L3), soutenues financièrement par la communauté d'agglomération de La Rochelle. En revanche, la formation est peu attractive à l'international (sept étudiants entrants en cinq ans) ; cette faiblesse de la mobilité entrante risque de fragiliser les accords existants du fait de l'absence de réciprocité dans les échanges. Pour remédier à la baisse de la mobilité entrante, il faudrait conclure des accords, comme le suggère le dossier, avec des universités anglophones et en profiter pour proposer quelques cours en anglais pour attirer les étudiants des pays étrangers. Ces enseignements bénéficieraient aux étudiants locaux appelés à s'orienter vers des métiers nécessitant la maîtrise d'une langue vivante.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>L'équipe enseignante communique sur la formation dans le cadre des dispositifs classiques : salons de l'orientation et de l'enseignement supérieur de La Rochelle, journées portes ouvertes, ... Les primo-entrants ne constituent cependant que 50 % des effectifs de la L1 qui est donc alimentée par de nombreuses réorientations (rappelons que le 1^{er} semestre de L1 est commun aux mentions d'histoire et de géographie pour faciliter cette possibilité). Parmi les néo-bacheliers, les titulaires d'un baccalauréat général sont majoritaires (filière ES (économique et sociale) principalement) mais la part non négligeable de titulaires d'un baccalauréat technologique (20 %) ou professionnel (7 %) a conduit à la mise en place des dispositifs d'aide à la réussite.</p> <p>En plus d'un enseignement « Projet personnel et professionnel » (PPP), d'un enseignement des techniques et outils de recherche documentaire à la bibliothèque universitaire et à la MRIP, un cours obligatoire de technique d'expression et de rédaction est proposé en L1 par les enseignants du centre universitaire de français langue étrangère (CUFLE). Le Plan réussite licence propose, en outre, pour les étudiants les plus en difficulté, une remise à niveau sur le plan de l'expression (8 places par an pour la géographie ; 24 heures de TD). Le directeur des études reçoit individuellement les étudiants à l'issue du premier semestre de L1 ; ce qui permet de détecter au plus tôt les étudiants en grande difficulté.</p>

<p>Mais ce dispositif n'est pas intégré dans le référentiel d'activités, ce qui pourrait menacer sa pérennité. Signalons à ce titre que le dispositif d'enseignants-référents en L1 a été abandonné pour des raisons budgétaires. Par ailleurs, le BAIP propose un stage pour faciliter la réorientation.</p> <p>Ces dispositifs d'aide à la réussite peuvent sembler satisfaisants alors que les effectifs réduits de la formation favorisent les interactions avec l'équipe enseignante. On rappellera cependant que les taux de réussite sont faibles, ce qui devrait conduire l'équipe à se saisir de cette question. Il n'y a pas, par exemple, d'UE de méthodologie du travail universitaire en L1, ce qui peut être préjudiciable. Les enseignements fondamentaux sont les seuls, dans la formation, à ne pas être évalués dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Un tutorat assuré par des étudiants de niveau supérieur pourrait être envisagé comme alternative au dispositif d'enseignants-référents qui a été abandonné en L1.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>L'ensemble du cursus se déroule en présentiel. Des possibilités d'adaptation des modalités pédagogiques sont prévues pour les étudiants aux profils particuliers (salariés, handicapés, sportifs de haut niveau, ...).</p> <p>En 1^{ère} année, deux EC d'informatique (quatre crédits ECTS au total) transmettent les bases des savoir-faire numériques (certificat informatique et internet (C2i) niveau 1). La plateforme moodle est également utilisée tout comme le recours aux universités numériques thématiques. Traditionnellement, la place du numérique est importante en géographie ; certaines connaissances et compétences à acquérir sont intimement liées à la maîtrise des outils numériques (cartographie, systèmes d'information géographique, télédétection, statistiques). Le numérique est par conséquent très présent dans cette formation en aménagement et environnement (178 heures d'enseignement sur les six semestres) ; les métiers de la géomatique forment d'ailleurs un des débouchés de la mention.</p> <p>La part des TD est conséquente, avec des groupes à petits effectifs qui facilitent les apprentissages et l'acquisition de compétences fondamentales et transversales. Toutefois, l'université souhaite relever le seuil des effectifs en TD pour des raisons budgétaires ; ce qui risque de pénaliser ces conditions favorables alors même que les taux de réussite sont déjà préoccupants.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Il est très positif que tous les enseignements transversaux, de découverte, et de méthodologie-outils soient évalués par un contrôle continu intégral comptant au moins deux notes. Mais pourquoi ne pas appliquer ces modalités d'évaluation aux UE fondamentales (les contrôles continus et terminaux comptant chacun pour 50 % de la note finale), d'autant plus que les étudiants ont exprimé, lors de l'évaluation des enseignements, une certaine insatisfaction vis-à-vis des examens terminaux ? On peut regretter que les types, la régularité et la proportion des évaluations auxquels les étudiants sont soumis ne soient pas détaillés (oraux, dossiers individuels ou en groupes, exercices, ...). En l'état, il n'est pas possible de juger de la qualité pédagogique de l'évaluation des étudiants.</p> <p>Le jury, composé d'enseignants-chercheurs, est présidé par le directeur des études. Un contrôle de présence étant mis en place, un absentéisme trop important peut conduire à l'invalidation d'un EC. Le système de compensation habituel (moyenne de 10 sur 20) est appliqué entre les notes d'une même UE, les UE d'un même semestre et les semestres d'une même année, comme indiqué dans le supplément au diplôme. En cas d'échec, les étudiants sont soumis à une 2^{nde} session d'examens.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Il n'existe pas et il n'est pas prévu de dispositif de suivi de l'acquisition des compétences. Celles-ci sont correctement listées dans le supplément au diplôme et consultables par les étudiants sur le site internet de la formation. Le responsable de mention ne fait pas état d'un projet de création d'un portefeuille des compétences ; ce qui est dommage car ce genre de document facilite la prise de conscience de l'acquisition de ces compétences chez les étudiants. Un livret des études au format numérique sera prochainement réédité mais cela ne se substitue pas à un véritable portefeuille des compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>La formation s'appuie sur l'OFIVE car elle ne dispose pas d'un dispositif interne de suivi de ses étudiants. Comme l'enquête à 30 mois de l'OFIVE est pour l'heure inexploitable statistiquement du fait d'un faible taux de réponse, l'équipe prévoit de se saisir de cette question en interne. Elle s'appuiera pour cela sur l'association locale des étudiants en géographie (Géocéans). Cette démarche semble essentielle car il y a une grande méconnaissance des étudiants, nombreux, qui quittent le département à l'issue de la licence. Il n'est pas fait état d'un réseau alumni au niveau de l'université.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Le conseil de perfectionnement, inexistant jusqu'à présent, devrait à partir de 2016 se réunir deux à trois fois par an. Les enseignants et représentants étudiants élus y participent mais on ne sait pas si des professionnels sont inclus, ce qui constitue pourtant une condition importante pour que ce conseil joue pleinement son rôle.</p>

Dans le dossier, une certaine confusion règne dans la description des modalités d'évaluation des enseignements. Les enseignements sont évalués via un questionnaire anonyme sur moodle mais sont inexploitable du fait d'un taux de réponse très faible (moins de 5 %). En revanche, un questionnaire distribué directement aux étudiants lors d'assemblées générales a rencontré un grand succès (en L1, 50 réponses pour 64 étudiants). Nous ne savons toutefois pas si ce questionnaire était anonyme, quelles étaient les questions posées et s'il a vocation à se substituer au questionnaire moodle. Enfin, l'université procède de son côté à une évaluation des formations.

Le dossier relate que l'« évaluation est globalement positive » sans que l'on sache de quelle évaluation il s'agit... Les difficultés rencontrées par les L1 ainsi que les problèmes d'orientation sont les seuls résultats cités dans le dossier, ce qui est clairement insuffisant. Il faut espérer que le conseil de perfectionnement, qui devra prendre en compte les résultats des questionnaires d'évaluation, disposera d'informations plus précises... Les discussions constantes entre enseignants et étudiants, favorisées par la modestie des effectifs, ne peuvent en effet se substituer à une analyse rigoureuse de questionnaires d'autoévaluation anonymes et objectifs.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des enseignements qui conjuguent habilement les thématiques de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la géomatique appliqués aux dynamiques littorales.
- Un effort de préprofessionnalisation notable avec un stage obligatoire en L3 qui clôture un dispositif ambitieux.
- Une équipe pédagogique diversifiée incluant des intervenants professionnels.
- Un adossement au laboratoire CNRS LIENSs dont les thématiques de recherche sont bien articulées avec les enseignements.
- Un tronc commun avec la licence *Histoire* au semestre 1 de L1 qui facilite la réorientation puis une spécialisation progressive jusqu'en L3.

Points faibles :

- Pas de dispositif de suivi ni de connaissance du devenir des diplômés.
- Les taux de réussite en L1 et L2 ne sont pas très bons malgré les dispositifs d'aide à la réussite.
- Des processus d'autoévaluation encore perfectibles.
- Pas de suivi de l'acquisition des compétences.

Avis global et recommandations :

La licence *GA* de l'ULR est une formation de bon niveau, bien structurée et positionnée thématiquement sur des enjeux régionaux. L'équipe pédagogique, de qualité, s'appuie sur un laboratoire dont les axes de recherche correspondent aux objectifs de la formation.

Toutefois, le dossier manque parfois de précision, ce qui est pénalisant. Ainsi, il manque des informations sur l'environnement économique et institutionnel de la formation, sur les types d'évaluation proposées aux étudiants, sur les modalités pratiques du stage professionnel de L3, sur le contenu et le retour de l'évaluation des enseignements et des formations. Autant d'éléments indispensables aujourd'hui au suivi, au pilotage et à l'évaluation d'une formation universitaire de qualité. Cela est d'autant plus étonnant que cela rejoint des remarques déjà formulées par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) lors de la précédente évaluation de la formation qui regrettait un manque, une réflexion spécifique sur la nature des exercices d'évaluation, sur le suivi des étudiants, sur la mise en place (et la prise en compte) d'une évaluation sérieuse des enseignements. Autant de remarques que l'on peut adresser aujourd'hui encore à la formation. Peut-être cela vient-il du pilotage de la formation : le directeur des études pourrait être entouré de responsables d'années pour l'assister efficacement dans ses multiples tâches et stimuler les échanges pédagogiques.

L'équipe devrait se pencher plus particulièrement sur la question des taux de réussite, qui pourraient être améliorés. Dans le dossier, il eut été appréciable que l'équipe propose des pistes d'amélioration à ce sujet tels que la création de cours intégrés (enseignement en effectifs restreints combinant théorie et exercices pratiques), la mise en place de dispositifs de remédiation, le passage au contrôle continu des enseignements fondamentaux, ...

La question de la continuité des études au niveau master en géographie humaine/aménagement devrait être posée. Un suivi sérieux des diplômés pourrait permettre de mesurer l'intérêt potentiel de la création d'un tel diplôme. Il faut noter que, depuis 2015, le département propose un cursus master en ingénierie (CMI) qui a pour vocation la délivrance d'un diplôme d'ingénieur expert ; il s'agit de l'un des rares CMI de géographie en France. Ce diplôme s'appuie sur les programmes de licence et de master proposés par le département et est complété par des enseignements supplémentaires de type projets, stages en entreprise, enseignements techniques et scientifiques. Malheureusement, la plaquette de formation annoncée par le rédacteur n'est pas jointe au dossier. De création récente, les CMI souffrent encore d'un défaut de notoriété ; ce qui explique sans doute que la première promotion de ce CMI à La Rochelle ne comptait que cinq étudiants. Il faudra suivre avec beaucoup d'attention l'évolution de cette formation en termes d'attractivité et d'insertion professionnelle.

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.